

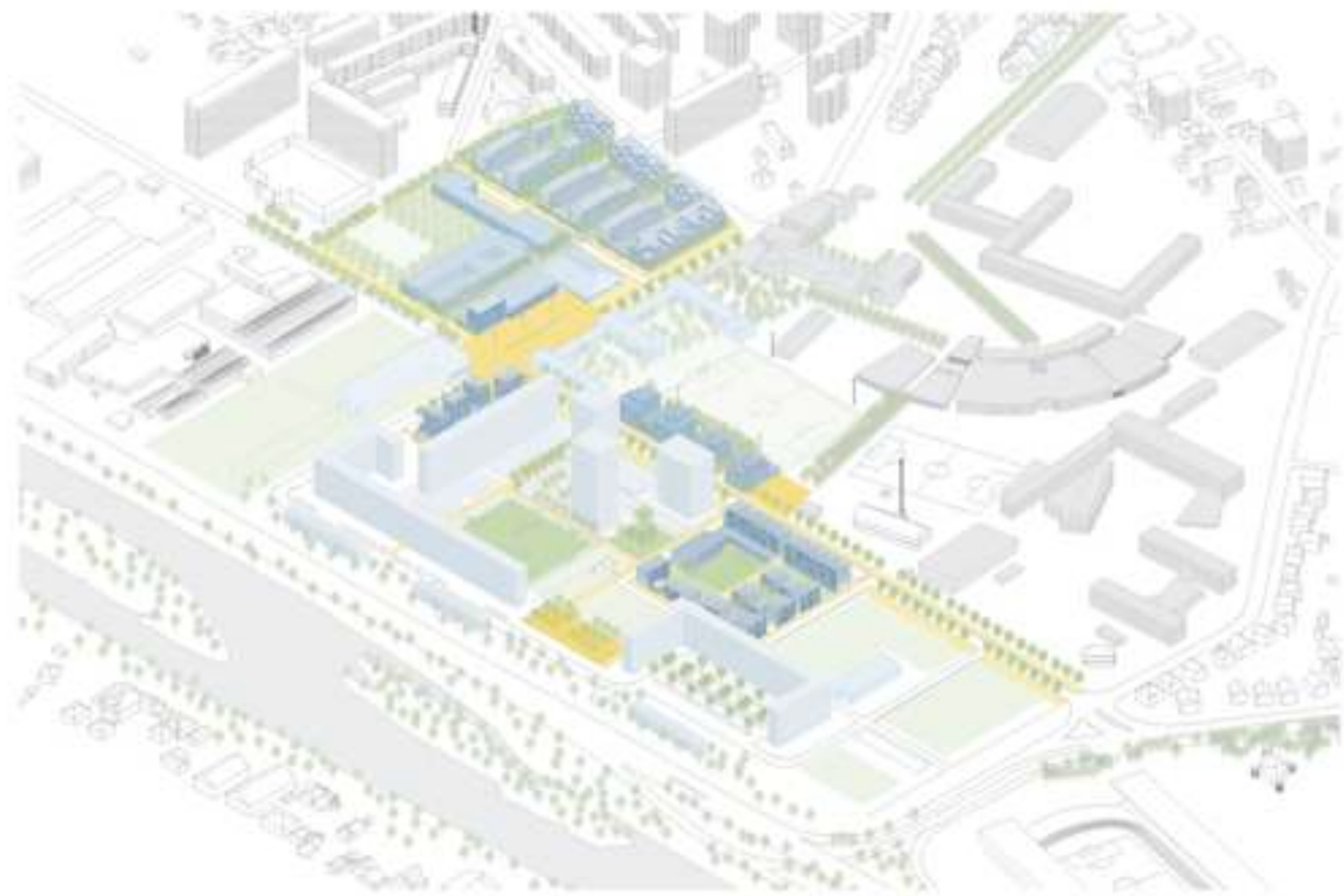
MISTRAL EAUX-CLAIRES

Projet de renouvellement urbain

CRDSU 23 janvier 2007



DIRECTION DU LOGEMENT



2009

VILLE DE GRENOBLE - QUARTIER CENTRAL
comité de pilotage : 22/3/04
l'ADIC / l'ADIC / l'ADIC / l'ADIC

Projet de renouvellement urbain Mistral : objectifs

- relier le quartier à la ville
- diversifier l'habitat
- doter le secteur de nouveaux équipements
- créer un lieu de centralité sur le secteur
- créer un potentiel d'implantation d'activités économiques
- assurer une qualité de traitement des espaces publics et des espaces verts.



Projet de renouvellement urbain Mistral : diversifier l'offre de logements

280 logements sociaux démolis

410 logements neufs reconstruits à l'échelle de la ZAC
Mistral/Ampère

Sur ces 410 logements :

138 logements locatifs sociaux

147 logements locatifs loyer libre

125 logements accession à la propriété

=29 % accession 34 % locatif social, 37 % locatif autre

→ Tx logements sociaux sur quartier passe de 100% à
74%



Projet de renouvellement urbain Mistral : principes pour la reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux

- 1 logement détruit, 1 logement reconstruit (PLUS CD)
- Reconstruction à l'échelle de la ville

6 opérations, soit 138 logements sur ZAC
15 opérations, soit 142 logements hors ZAC

- Reconstruction par 7 bailleurs différents
- Réalisation : 2005-2009



PRU Mistral : les démolitions

4 phases définies

2007 : 84 logements

2008 : 66 logements

2009 : 66 logements

2009 : 66 logements



**MISTRAL-EAUX CLAIRES
RONDEAU-LIBERATION**
PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

■ Les 4 étapes de la démolition

- ➊ **Courant 2007**
22, 24, 26
rue Albert Thomas
et des 19, 21, 23
rue Paul Strauss
- ➋ **Courant 2008**
1, 3, 5
rue Paul Strauss
- ➌ **Début 2009**
7, 9, 11
rue Paul Strauss
- ➍ **Fin 2009**
13, 15, 17
rue Paul Strauss

  Grenoble
www.grenoble.fr

Projet de renouvellement urbain Mistral : cadre du relogement

Pilotage : Ville de Grenoble

Cadre partenarial :

- mise en place MOUS relogement
- dispositif pilotage technique et politique

S'inscrit dans un cadre :

- charte de relogement
- convention relogement

Enquête sociale réalisée par la Ville fin 2005- début 2006

Relogement en cours : 1ère phase (90 ménages)



Projet de renouvellement urbain Mistral : avancée du relogement

Au 16/01/2007 :

47 ménages ont accepté une proposition de relogement
32 logements ont été libérés

Respect engagement pris / Anru et locataires :

rester sur Mistral / partir : 44/47 relogements hors quartier
relogements sur toute la ville, majoritairement hors ZUS
20/47 relogements dans parc moins de 5 ans





Le projet urbain Mistral Eaux Claires en 2009